

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LÉRY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 4 décembre 2024 au 1 rue de l'Hôtel-de-Ville à la salle Adolphe-Leduc, et à laquelle sont présents :

Monsieur le conseiller Marc Desmarais
Monsieur le conseiller Réjean Labrie
Monsieur le conseiller Francois St-Cyr
Monsieur le conseiller Daniel Proulx
Madame la conseillère Liette Lamarre
Madame la conseillère Céline Prigent

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Kevin Boyle.

Est également présent : M. Michel Morneau MAP urb., directeur général et greffier trésorier.

La convocation a été signifiée légalement comme la Loi sur les Cités et villes le requiert.

1.0 OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire Kevin Boyle constate le quorum et déclare la séance ouverte à 17h30

2024-12-332

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Liette Lamarre
Appuyé par madame la conseillère Céline Prigent

Adopté à l'unanimité

D'ACCEPTER l'ordre du jour de cette séance tel que présenté;

2024-12-333

3.0 ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES – INFRASTRUCTURES PHASE EST

CONSIDÉRANT QUE	la production des plans et devis des infrastructures phase Est a atteint un niveau d'avancement de près de 75%;
CONSIDÉRANT QUE	l'appel d'offres pour les travaux de construction de ce projet devra comprendre l'information pertinente aux entrepreneurs pour apprécier la nature des travaux;
CONSIDÉRANT QUE	l'information sur la nature des sols est primordiale dans ce genre de dossier;
CONSIDÉRANT QUE	le besoin des services professionnels se répartissent sur la réalisation des 3 études suivantes : 1. - Étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols complémentaires; 2. – Étude hydrogéologique détaillée; 3.- Relevé géophysique du roc en tout point;
CONSIDÉRANT QUE	la préparation de l'appel d'offres public a été préparé par la firme de génie Tetra Tech et que la gestion sera complétée à l'interne.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Proulx

Monsieur le conseiller Francois St-Cyr a proposé un vote.

Contre : monsieur le conseiller Francois St-Cyr, madame la conseillère Céline Prigent, monsieur le conseiller Marc Desmarais.

Pour : madame la conseillère Liette Lamarre, monsieur le conseiller Réjean Labrie, monsieur le conseiller Daniel Proulx, monsieur le Maire Kevin Boyle.

Il est résolu à Majorité.

D'AUTORISER l'affichage d'un appel d'offres public sur le système d'appels d'offres publics SEAO pour les services professionnels en ingénierie visant la production des études complémentaires.

QUE le paiement des frais associés à ce projet s'exécute via la subvention Primeau 1.1 et la balance des coûts par l'emprunt global au projet d'infrastructure secteur Est.

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire permet au public de poser des questions et de recevoir des réponses et des précisions.

2024-12-334

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Proulx
Appuyé par monsieur le conseiller Réjean Labrie

Adopté à l'unanimité

QUE la présente séance soit et est levée ; il est 17H53.
Adoptée à l'unanimité

KEVIN BOYLE MAIRE

**MICHEL MORNEAU, MAP. URB
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER
TRÉSORIER**